

Monsieur Jean-Paul Leblanc

Conseiller communautaire

58, rue du Belloy

62217 Achicourt



Tél : 06 79 39 43 68

Courriel : jpauleblanc@gmail.com

Objet : Aménagement Zone La Tourelle

Achicourt le : 4 Novembre 2019

Monsieur Pascal Lachambre

**Président de la Communauté Urbaine
d'Arras**

Citadelle

146 allée du Bastion de la Reine

CS 10345

62026 Arras Cedex

Monsieur le Président,

Nos vous demandons **la suspension des négociations** entreprises avec les aménageurs dans le cadre de la réhabilitation de la zone de la Tourelle à Achicourt

En effet ce samedi 02 novembre, nous sommes allés à la rencontre des habitants du quartier de la Tourelle concernés par ce projet . Les nombreux échanges nous ont conforté dans notre conviction qu'il faut suspendre les négociations avec les aménageurs car :

- nous regrettons que des informations fondamentales pour la compréhension du projet aient été cachées par la majorité municipale d'Achicourt. Seules des démarches insistantes auprès de la communauté urbaine d'Arras (CUA) et de l'établissement public foncier (EPF)° nous ont permis de connaître les trois scénarios du bureau d'études AMAR mandaté en 2014 !
- nous regrettons également une absence complète de concertation avec les habitants dès l'ébauche du projet de réhabilitation.
- nous déplorons que, lors de la réunion publique du 14 octobre, vous n'ait présenté qu'une information tronquée aux habitants. En effet, la présentation n'a porté que sur un des trois scénarios du cabinet AMAR, un choix unilatéral du maire ! De plus, c'est une version minimaliste de l'aménagement qui a été retenue puisqu'elle ne consiste qu'en la construction de logements sur 1,6 hectare (ha). Cette réhabilitation doit concerner les 20 ha de la zone de La Tourelle

Pour ACHICOURT AUTREMENT, une autre voie aurait dû être prise; il aurait fallu engager une concertation avec toutes les parties prenantes de ce projet, et en premier lieu, la population dans toute sa représentativité. Dès l'émergence du projet de réhabilitation, nous aurions recueilli les propositions de chacun afin d'établir un cahier des charges fidèle aux attentes citoyennes. Des points d'avancement réguliers auraient donné un sens et une légitimité à cette élaboration participative.

Dans la continuité de nos combats antérieurs, nous défendons une autre conception de l'urbanisme, celle d'une vision globale à l'échelle d'un quartier de la ville afin que les nouveaux aménagements s'insèrent dans la trame urbaine existante sans créer de nouvelles contraintes, nuisances ou pollution. Un tel projet de réhabilitation ne peut être une réussite que si la réflexion est menée sur les 20 ha de la zone de la Tourelle, et en lien avec le quartier. Une vision globale d'aménagement est une garantie d'un bon équilibre entre équipements publics, logements, espaces verts, activités économiques et mobilité douce. C'est cette conception urbanistique que nous défendons.

Aujourd'hui, le temps est encore devant nous. Le début des démolitions n'est prévu que courant 2020... pour un projet amorcé en 2014... Nous soutenons qu'il n'y a pas de raisons de prendre des décisions hâtives qui impacteront l'urbanisme de ce quartier pour longtemps. Nous ne comprenons pas pourquoi la majorité municipale a la volonté de « passer en force » en accélérant les décisions, à l'approche des élections municipales.

Nous sommes persuadés que notre voie est encore possible, une autre voie qui donnera à ce projet de réhabilitation toute l'ambition qu'il mérite. C'est pour cela que nous demandons aux autorités qui pilotent ce dossier, la suspension des négociations avec les Aménageurs.